

RENAULT SIGNE LA CONVENTION "ENTREPRISES ET QUARTIERS"

- **Le 27 juin 2014, Renault, représenté par Claire Martin, directeur RSE, et Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, ont signé la convention « Entreprises et Quartiers » aux côtés d'autres entreprises.**
- **Par cette convention, le Groupe s'engage en faveur de l'emploi et du développement économique des quartiers, par le biais des actions RSE et des projets développés par Renault.**

La signature de la convention « Entreprises et Quartiers » s'inscrit dans la continuité de la charte signée en décembre 2013.

Par cette convention, Renault s'engage aux côtés du Ministère dans trois domaines :

Éducation et orientations scolaires :

- À travers le partenariat avec l'association « Elles bougent ». Renault porte le nombre de marraines Renault à 80.
- Leur action est élargie aux quartiers sensibles.

Emploi, insertion et formation :

- Une attention particulière est portée aux jeunes provenant des quartiers sensibles, dans la mise en place du dispositif d'accueil, d'accompagnement et de professionnalisation de 800 jeunes d'ici 2016 ;
- L'opération « 50 chances, 50 emplois » via des cadres de la Société des Automobiles Alpine à Dieppe, accompagne des jeunes en difficulté dans leur recherche d'emploi, notamment par des simulations d'entretiens de recrutement, conseils sur les démarches à accomplir et un coaching personnalisé ;
- La Fondation Renault organise, des promotions de vingt élèves maximum à partir de la rentrée 2014, dans la Licence sur le Véhicule Électrique et l'Électromobilité à Mantes-la-Jolie, en coopération avec l'Université de Saint-Quentin en Yvelines.
- En complément, un effort de communication sera porté vers les jeunes des quartiers.

Services de proximité et accessibilité aux produits et services de l'entreprise :

- À travers le programme Renault Mobiliz, le groupe s'engage à comptabiliser 200 Garages Renault Solidaires en 2014 en s'appuyant, pour le déploiement, sur le réseau de préfectures du Ministère, mais aussi sur le réseau du Ministère dans les quartiers sensibles et ses connaissances des milieux associatifs.

- Les femmes, le plus souvent mises en difficultés en termes de mobilité, seront plus particulièrement ciblées.

Claire Martin, directeur de la Responsabilité Sociale d'Entreprise du Groupe Renault : « *En signant la charte Entreprises et quartiers du ministère de la Ville, Renault s'engage à contribuer concrètement au développement économique, social et culturel des zones sensibles, - souvent urbaines -, pour aider à relever le défi des inégalités géographiques. Et ce, en mettant un accent particulier sur l'intégration des femmes, trop souvent mises à l'écart. Notre démarche repose sur la conviction qu'une entreprise crée davantage de valeur ajoutée lorsqu'elle travaille au sein d'un écosystème prospère, en intelligence avec ses parties prenantes issues des univers politique, scientifique, académique ou associatif. »*

For More Information:

Alejandra KAUFMAN

Press Officer (Human resources, Corporate Social Responsibility)

alejandra.kaufman@renault.com

GROUPE RENAULT

SERVICE DE PRESSE

Tel.: +33 (0)1 76 84 63 36

renault.media@renault.com

Websites: www.media.renault.com - www.group.renault.com

Follow us on Twitter : [@Groupe_Renault](https://twitter.com/Groupe_Renault)